

Soutenez l'association AGIR

(reconnue organisme d'intérêt général)

Faites un don à l'association AGIR **déductible** de vos impôts à **hauteur de 66 %**
Votre don ne vous coûtera en réalité que 34 % de la somme versée.
Par exemple, un don de 50€ ne vous coûtera en réalité que 17€

L'association AGIR accompagne des personnes en situation de handicap intellectuel modéré vers l'autonomie sociale, avec pour but :

- **A**ffirmer le droit pour chacun d'avoir sa place dans la société,
- **G**énérer une dynamique par l'accès à l'autonomie,
- **I**nsérer nos adhérents par le logement, le travail et la vie collective,
- **R**ésoudre ensemble les difficultés liées au handicap en mobilisant le réseau associatif et institutionnel.

AGIR 2022, pour les Agissons, membres de l'association en situation de handicap, c'est :

**UN NOUVEAU DEPART... à partir du mois de mars !
Ah, ce fichu COVID !**

- Des projets ont pu se réaliser:
 - Reprise des soirées mensuelles des Agissons à partir du mois de mars dans une plus grande salle.
 - L'assemblée générale a pu se tenir le samedi 2 avril mais une nouvelle fois, en raison des restrictions du nombre de personnes, nous n'avons pu inviter les donateurs.
 - Une journée en mer avec Emeraude Voile Solidaire le 23 avril pour 19 participants.
 - Un week-end à Peillac (56) les 18 et 19 juin pour 15 Agissons et 3 accompagnatrices.
 - Une semaine de vacances du 6 au 13 août à Moëlan sur Mer (29) pour 12 Agissons et 4 accompagnatrices.
 - Reprise des rencontres du groupe « Parents et amis des Agissons »
 - Une sortie annuelle pour les adhérents, les bénévoles en octobre à la Chaise Rouge à Pouancé (43 participants).

Grâce à vos dons, l'association AGIR a pu envisager et soutenir tous ces projets et permettre à tous d'y accéder. AGIR soutient financièrement l'habitat regroupé Ty Mosaïk ouvert depuis décembre 2019. Pour **2023**, ces activités seront reconduites et actualisées. Notre volonté de tisser du lien, de donner aux Agissons, en les accompagnant, toute leur place dans notre société est intacte. En raison du contexte sanitaire, nous devons faire face à des coûts supplémentaires pour permettre à certaines activités d'avoir lieu dans de bonnes conditions (location de salles plus grandes notamment pour les soirées des Agissons et pour l'Assemblée Générale).

MERCI POUR VOTRE SOUTIEN.

OUI, je participe au projet de l'association AGIR.

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Téléphone :

Mail :

Je fais un don par chèque (à l'ordre de l'Association AGIR) de :

10 € (soit 3,40 € après déduction fiscale) **30 €** (soit 10,20 € après déduction fiscale)

50 € (soit 17 € après déduction fiscale) **100 €** (soit 34 € après déduction fiscale)

d'un montant de :

Je souhaite recevoir un reçu fiscal

Bon de soutien à remplir et envoyer avec votre don à :

ASSOCIATION AGIR

C% Mr Jean-Pierre Landemaine

Trésorier

6, allée de Riquenon

35830 Betton

Conformément à la loi "informatique et libertés" du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en nous écrivant à l'adresse ci-dessus.